

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 15 septembre 2024

NOUVELLE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'IODE

Les services de l'État et EDF, propriétaires des centrales nucléaires, organisent, à partir du 15 septembre 2024, une campagne de distribution de comprimés d'iode stable aux riverains et établissements recevant du public (ERP) situés dans un rayon de 0 à 10 kilomètres autour des centrales nucléaires.

Cette campagne a pour objectif la mise à disposition aux populations qui résident ou travaillent à proximité des centrales nucléaires de comprimés d'iode stable, permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

La prochaine campagne de distribution des comprimés d'iode pour les personnes situées dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour d'une centrale nucléaire est prévue en 2026.

Cette campagne concerne les habitants et les établissements recevant du public (ERP), parmi lesquels figurent les établissements scolaires, situés dans un rayon de 0 à 10 kilomètres d'une centrale nucléaire, qui ne disposent pas de dotation et/ou dont la boîte de comprimés est arrivée à l'échéance de péremption.

DISPOSITIF

La mise à disposition des comprimés se fait en pharmacie, sans aucun justificatif pour les particuliers et avec un bon de retrait pour les établissements recevant du public. Les dotations remises sont calculées sur la base de la composition du foyer et du public accueilli pour les ERP.

Pour connaître les pharmacies participantes à cette opération sur l'ensemble du territoire, vous pouvez consulter la liste disponible sur le site www.distribution-iode.com à la rubrique « Les comprimés d'iode ».

Dans la Drôme, les communes concernées par cette nouvelle campagne sont :

Pour la centrale du Tricastin (26)

- Bouchet
- Chantemerle-lès-Grignan
- Clansayes
- Donzère
- La-Baume-de-Transit
- La-Garde-Adhémar
- Les-Granges-Gontardes
- Montségur-sur-Lauzon
- Pierrelatte
- Rochegude
- Roussas
- Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Saint-Restitut
- Solérieux

Pour la centrale de Cruas-Meysses (07)

- Allan
- Ancône
- Bonlieu-sur-Roubion
- Châteauneuf-du-Rhône
- Clionsclat
- Condillac
- Espeluhe
- La Bâtie-Rolland
- La Coucourde
- La Laupie
- Les Tourettes
- Malataverne
- Marsanne
- Mirmande

- Suze-la-Rousse
- Valaurie

- Montboucher sur Jabron
- Montélimar
- Puygiron
- Rochefort-en-Valdaine
- Saulce-sur-Rhône
- Sauzet
- Savasse
- Saint-Gervais-sur-Roubion
- Saint-Marcel-lès-Sauzet

LA CULTURE DU RISQUE

Il est important d'apprendre à se protéger face au risque de rejet radioactif dans l'environnement, même si nos centrales nucléaires sont sûres, robustes et exploitées avec une rigueur très élevée.

Pour se protéger des effets d'un rejet d'iode radioactif, des comportements de protection sont à connaître et à adopter :

- 1/ Se mettre à l'abri rapidement dans un bâtiment en dur,
- 2/ Se tenir informé via les médias et les réseaux sociaux,
- 3/ Ne pas aller chercher ses enfants à l'école,
- 4/ Limiter ses communications téléphoniques,
- 5/ Prendre les comprimés d'iode stable sur instruction du préfet et selon la posologie,
- 6/ Se préparer à une éventuelle évacuation.

UN GESTE DE PRÉCAUTION POUR LE GRAND PUBLIC

Disposer de comprimés d'iode stable à domicile est un geste de précaution, qui permet de gagner du temps si la prise d'iode est préconisée ; c'est pourquoi il est demandé aux habitants situés dans la zone 0-10 kilomètres de la centrale de Tricastin et de Cruas-Meysses de se rendre en pharmacie pour obtenir gratuitement une dotation ou renouveler leur dotation de comprimés d'iode s'ils sont périmés.

Chacun doit être acteur de sa propre sécurité pour développer une culture collective de la résilience. Des informations utiles et une foire aux questions sont présentes sur le site www.distribution-iode.com.

Les services de la préfecture de la Drôme répondent à toutes les questions relatives à cette campagne via l'adresse mail dédiée : pref-distribution-iode@drome.gouv.fr

Afin de renforcer la connaissance des gestes de protection, des actions d'information et de pédagogie seront mises en œuvre dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience (JNR 2024). Des conférences, des visites de site et des présentations de matériel technique seront proposées au public.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 06 77 18 96 78 – 07 87 01 99 92 8 – 06 84 30 61 22

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr

www.drome.gouv.fr

@prefet26

